

« Nous restons vigilants »

L'aménagement de deux ronds-points au sud d'Angers n'inquiète pas outre mesure Alain Ratour, président du « Camp de César » qui conteste le contournement sud depuis 26 ans.

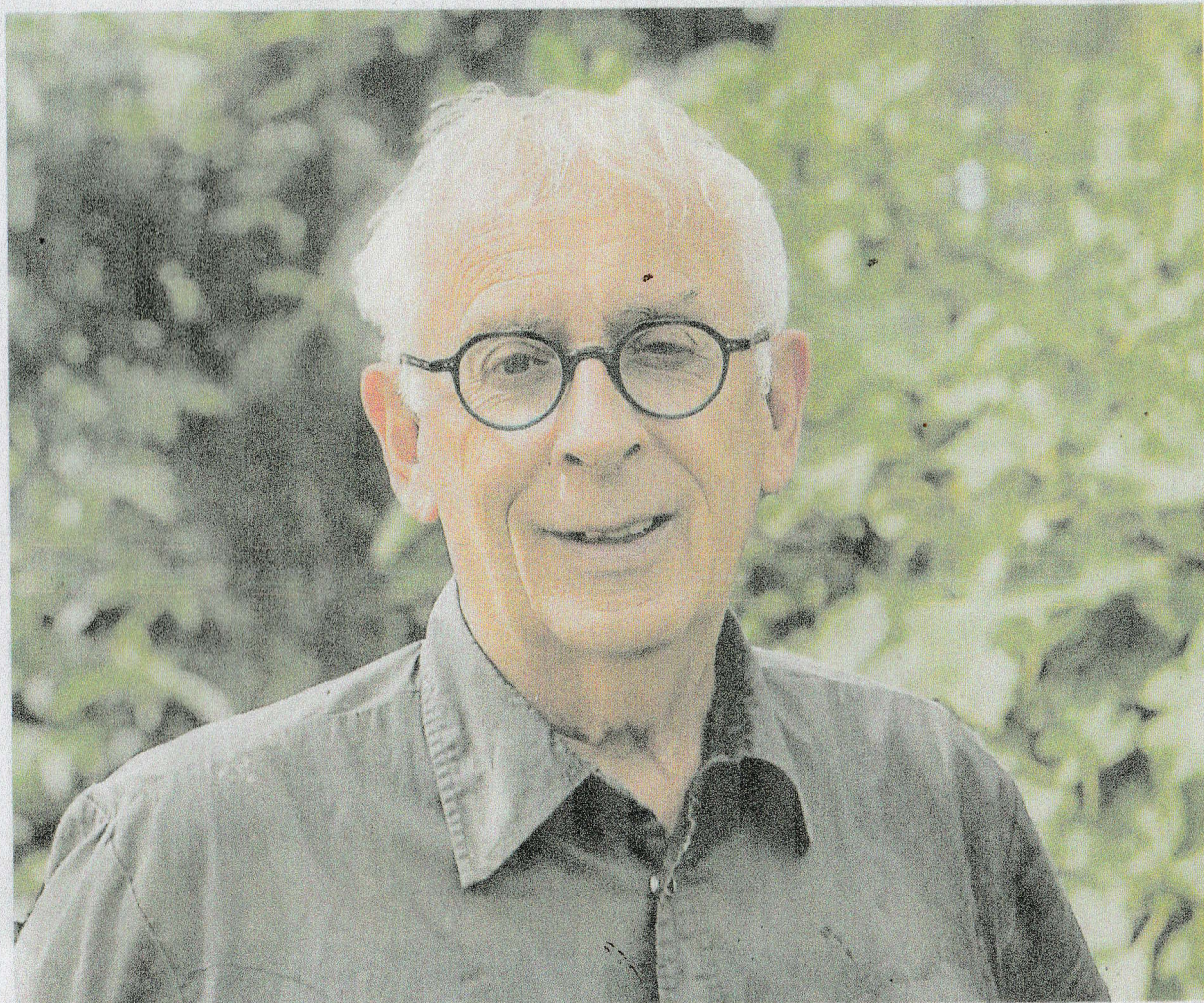
ENTRETIEN

Deux nouveaux ronds-points seront opérationnels en septembre près de la Clinique de l'Anjou. L'un d'eux débouchera sur le chemin des Trois-Paroisses, point de jonction avec la sortie sud d'Angers dans le dernier projet de rocade sud. Votre réaction.

Alain Ratour : « Même s'il est de bon ton de critiquer en France l'abondance des ronds-points, cela simplifie les choses. Je me dis qu'on pourrait faire la traversée des Ponts-de-Cé par le boulevard Gallieni avec des petits ronds-points formalisés. »

Craignez-vous que cet aménagement préfigure une réactivation de cette rocade sud ?

« Pour l'instant, cette inquiétude n'a pas été exprimée. L'heure de vérité interviendra lorsque le chemin des Trois-Paroisses fera l'objet de travaux, prévus semble-t-il d'ici 2026. S'il était élargi, cela pourrait poser vraiment question. En 2012, les débats avaient conclu à la suspension de tous les travaux sur la rocade sud en précisant que les élus s'interrogeraient tous les cinq ans sur la pertinence de ce genre d'aménagement » ⁽¹⁾.



Alain Ratour, président de l'association « Le Camp de César », créée en 1993 à Sainte-Gemmes-sur-Loire pour contester le contournement autoroutier sud de l'agglomération.

Pour vous, le dossier n'est donc pas clos.

« Avancer que la rocade sud est enterrée ? Je dis non. Mais avancer qu'elle est d'actualité ? Là non plus, je ne dis pas vraiment non. On est en demi-teinte. L'Agglomération garde toujours 30 ha de terres achetées en prévision d'un réaménagement foncier lié à ce projet de rocade. Il n'y a pas forcément d'ambiguïté des gens qui sont actuellement aux affaires. Mais je ne souhaite pas lier les mains d'un successeur à mes mandats par une décision que notre association aurait prise. »

Comment maintenir une association dans cette atmosphère incertaine ?

« Un moment, certains se sont dit : faut-il maintenir une association ? On a toujours dit qu'il fallait rester vigilant et garder des moyens pour rémunérer des avocats en cas de contentieux. Mais on s'est aussi diversifié dans deux grandes directions : une action en faveur de l'agriculture urbaine de proximité à Sainte-Gemmes-sur-Loire et une autre de promotion du patrimoine de la commune. L'objet de l'association est d'ailleurs est d'ailleurs la promo-

tion du territoire entre Loire et Maine. Après avoir baissé après la suspension annoncée en 2012, nos effectifs sont stabilisés autour d'un peu plus de cent adhérents. »

Mais vous vous êtes bien constitués en association pour vous opposer à ce projet de rocade sud.

« Bien entendu, la rocade sud était le gros morceau. Mais on ne s'est pas limité à un combat comme l'association Stop Rocade ou les associations anti-éoliennes. On se dit que valoriser un territoire sur lequel il y a une menace est une façon de diminuer les appétits qui peuvent peser dessus. »

Comment concrètement valorisez-vous ce territoire ?

« L'an dernier, on a publié un livre sur les belles demeures de Sainte-Gemmes-sur-Loire. Cette année, on publie un travail sur la biodiversité en ligne sur notre site internet. On a pu compter sur un spécialiste des oiseaux, Jean-Claude Beaudoïn, et un autre spécialiste de la flore et des arbres, Michel Liétout. Dans les prairies de la Baumette, par exem-

ple, on voit des espèces d'oiseaux assez particulières. On est dans une période où la biodiversité est très menacée. Raison de plus pour la mettre en avant. On voudrait aussi parler de l'évolution de l'agriculture gemmoise en interrogeant de grands témoins. »

Votre combat n'est-il pas une illustration du syndrome Nimby : not in my backyard ; pas dans mon jardin en français ? Autrement dit : on n'est pas contre un aménagement, à condition que cela ne nous gêne pas.

« Au départ, c'est vrai, les gens réagissent en fonction de leur maison. En même temps, on a vu l'impact que ce genre d'équipement aurait pu avoir. Le grand projet à l'origine traversait la Maine au niveau du pont de Pruniers. Les dégâts les plus dramatiques auraient été au niveau de cette traversée. Nous avons obtenu gain de cause auprès du Tribunal administratif, mais nous n'étions pas seuls.

L'utilité aussi de cet équipement reste à prouver. Il y a 20 ans, il était présenté comme essentiel et

urgent. Il n'y a pas eu de rocade sud et je n'ai pas remarqué un niveau d'engorgement comme à Nantes, qui pourtant a sa ceinture périphérique. Et ce n'est plus dans le sens de l'histoire. La prochaine loi sur la mobilité vise justement à limiter les déplacements automobiles dans les villes au profit d'autres modes de transport. »

Justement, avez-vous modifié vos propres pratiques de déplacement ?

« Personnellement, j'y fais un petit peu plus attention. J'utilise plus mon vélo ou je vais parfois au centre-ville d'Angers à pied. Et on covoiture davantage. C'est un mouvement global, comme celui en faveur de l'alimentation bio. »

Vincent BOUCAULT

(1) Dans notre édition du 30 juillet, Jean-Marc Verchère, adjoint à la Ville d'Angers, indiquait que « le but n'est pas de créer un élargissement » du chemin des Trois-Paroisses.